



## NEWSLETTER

# Résidents Secondaires

## anzère

### News RII Anzère - Novembre 2022

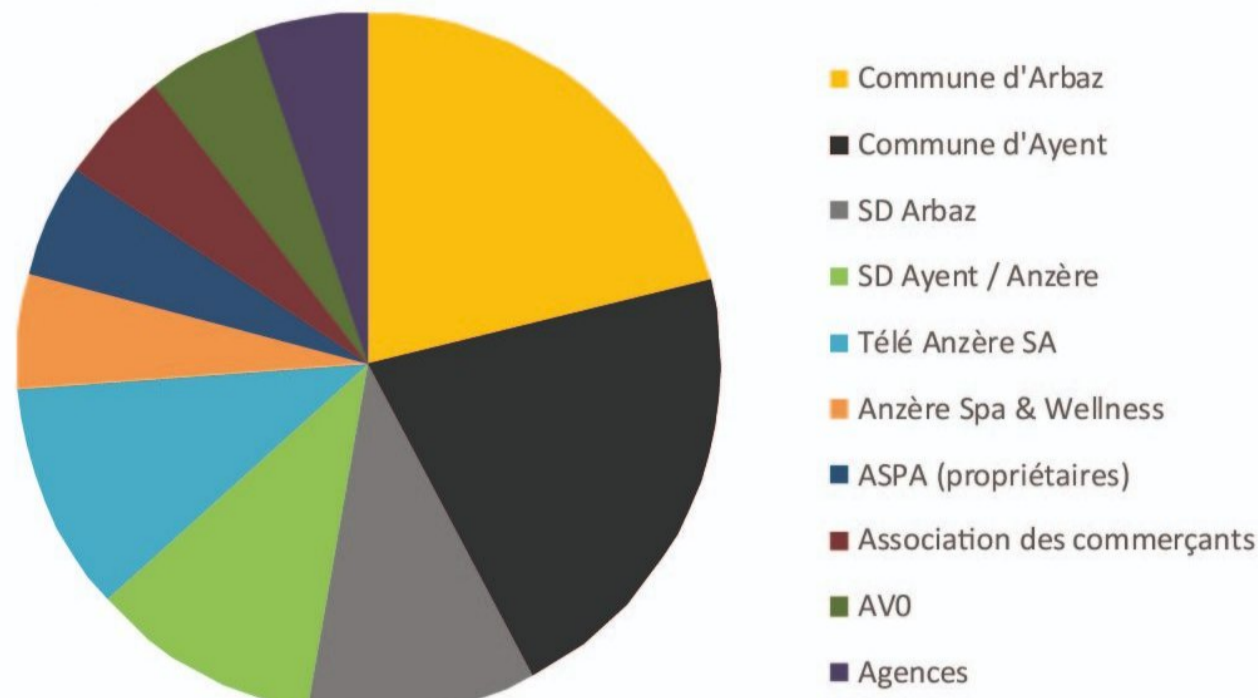
Cette communication est importante pour tous les résidents secondaires du territoire d'Anzère. Nous vous invitons à la lire attentivement.

Chèr(e) propriétaire,

Au moment de la distribution des pass Anzère Liberté cet été, Anzère Tourisme vous a demandé vos coordonnées e-mail, afin de pouvoir mieux communiquer avec vous. Cette transparence est une vraie volonté de la part des administrateurs d'Anzère Tourisme SA. Il est nécessaire de faire face ensemble aux nombreux défis et d'envisager un tourisme pérenne à Anzère.

Nous nous permettons de vous rappeler que tous les acteurs de notre territoire sont actionnaires d'Anzère Tourisme SA.

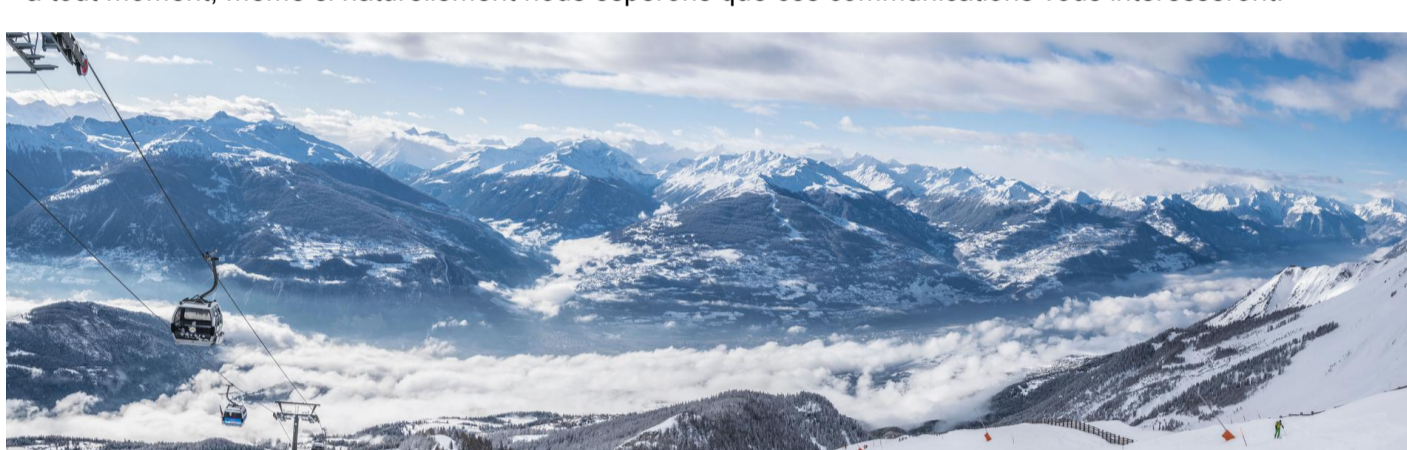
#### Répartition du Capitale d'Anzère Tourisme SA entre les actionnaires



Vous, les résidents secondaires, êtes représentés par l'association des propriétaires d'Anzère, l'ASPA. Ensemble, avec tous les acteurs du territoire et les actionnaires d'Anzère Tourisme SA, nous travaillons sur l'adaptation nécessaire du modèle touristique dans le but de pérenniser l'activité économique de notre destination. En capitalisant sur l'intelligence collective, nous trouverons un équilibre pour tous et des solutions aux divers enjeux :

- dérèglement climatique
- forte saisonnalité et flux touristiques
- diversification multi-saisons
- renouvellement de la clientèle
- réchauffement des lits froids

Cette newsletter est dédiée aux résidents secondaires (R2) et n'est donc pas une simple copie de la newsletter dite "Grand Public" qu'Anzère Tourisme envoie mensuellement à plus que 5'000 abonnés. Nous partagerons avec vous des informations sur la stratégie d'Anzère Tourisme SA, des informations en avant-première et d'autres informations qui peuvent vous intéresser en tant que R2. Vous pouvez vous désabonner à tout moment, même si naturellement nous espérons que ces communications vous intéresseront.



### Anzère Liberté



Le pass Anzère Liberté a été créé avec l'objectif d'augmenter l'attractivité du territoire en été pour ses hôtes de passage et ses résidents secondaires. Cet été, nombre d'entre vous nous ont partagé le sentiment de ne pas comprendre certaines décisions concernant les changements de l'offre Anzère Liberté. Il est important de se rappeler qu'Anzère Tourisme SA ne peut dépenser que 30% des revenus de la taxe de séjour forfaitaire pour l'intégralité des services offerts. A ce jour, nous dépassons largement ces 30%. L'utilisation importante des pass a induit un déséquilibre, dû au nombre trop important de gratuits.

Nous vous invitons à relire l'infographie expliquant pourquoi la décision de supprimer la gratuité des remontées mécaniques a été prise. Cette solution a permis, d'une part, de garder une certaine attractivité pour les non-possesseurs de Magic Pass et, d'autre part, d'augmenter les revenus de Télé Anzère, tout en gardant la gratuité sur l'offre Anzère Spa & Wellness (2 heures d'accès par jour et par personne du 1er juin au 31 octobre). En cette fin de saison estivale, les chiffres de l'été ont confirmés nos attentes : le nombre de passages Magic Pass a largement augmenté. Les ventes "Anzère Liberté 50%" ont également augmentées, mais de manière moins significative que le nombre de ventes au prix public 100%. Cela laisse penser que la suppression de la gratuité liée au Anzère Liberté a dévolé certains abus quant à l'utilisation exagérée de pass par des personnes n'en ayant pas le droit.

[Infographie - Anzère Liberté](#)

Conscient de vos remarques, notre objectif pour les années à venir est de poursuivre la création de services et/ou de produits bénéficiant aux propriétaires de résidences secondaires ainsi que le développement de produits touristiques cohérents avec les besoins de nos hôtes.

A noter que nous travaillons actuellement sur l'offre Anzère Liberté 2023 avec comme contrainte de devoir respecter la charte "Taxe de Séjour" et donc le financement de l'ensemble des gratuits à hauteur de 30% de la taxe de séjour forfaitaire. Cette charte est disponible en ligne, vous trouverez le lien ci-dessous.

[Charte - Taxe de séjour](#)

### Hiver 2022-2023



L'ouverture officielle des remontées est planifiée pour le vendredi 16 décembre, mais si les conditions d'enneigement le permettent, Télé Anzère ouvrira certaines installations en avant-première, les weekends à partir du 26 novembre. Si vous avez un profil Facebook, nous vous invitons à vous abonner à la page [Anzère Ski Resort](#) afin de suivre les dernières nouvelles. Cette information est aussi disponible sur le site [www.anzere.ch](#) (qui va faire peau neuve avant l'hiver !).

De nombreuses animations et événements seront proposés durant l'hiver. Pour la liste complète, qui évolue encore, nous vous invitons à vous connecter sur notre site internet où vous aurez de plus amples informations. Vous trouverez tout de même ci-dessous quelques éléments que nous sommes trop impatients de vous communiquer pour attendre davantage.

**LES EVENTS DEL'HIVER**

- 16-17.12.22** Winter Opening  
Ouverture officielle du domaine skiable  
Pré-ouvertures possibles sous réserve de conditions d'enneigement suffisantes
- 24.12.22** En Piste - Spécial Noël
- 28.12.22** Moussa Cross  
Course de cyclo cross dans la neige
- 31.12.22** Nouvel An
- 13-14.01.23** Swiss Snow Break Battle  
Les plus hautes bottes de brendistance d'Europe
- 04-05.02.23** Ice Climbing Trophy
- 12.22 - 03.23** After-ski musical à Anzère  
Les jeudis & vendredis en haute saison  
Les vendredis et samedis en basse saison
- 4-5.03.23** Championnats Suisse de Luge  
Sur la piste des Rousses
- 08.03.23** Gypa'Race  
Course nocturne de ski alpinisme
- 11.03.23** Rallye du Gô  
Balade gourmande nocturne
- 18-19.03.23** Festival de Dingue  
Base Jump et parapente au Pas de Malinbré
- 25.03.23** Fête d'Antan  
Clôture du domaine skiable sur le thème des années 80

D'autres temps forts se rejoindront à ce programme

[Tous nos événements](#)

Anzère Tourisme SA proposera aussi un programme d'animations hebdomadaires à partir du 17 décembre. Toutes les informations seront disponible sur notre site internet dès le 01.12.2022.

### Contexte Actuel : Vers un hiver sobre?



Les médias débattent souvent sur les questions suivantes :

- Est-ce que les stations de ski vont pouvoir ouvrir sans réserve cet hiver ?
- Est-ce que les infrastructures touristiques continueront à fonctionner normalement ?
- Est-ce que les décorations de Noël seront mises en place ?

Beaucoup de questions auxquelles nous n'avons pas encore toutes les réponses. A ce jour tous les indicateurs économiques actuels nous annoncent que les éventuelles restrictions de consommation, annoncées par la presse, ne seront pas activées cet hiver.

Nous avons à cœur de réduire notre impact, que ce soit face à la situation actuelle, dans une perspective plus durable de préservation de la montagne ou simplement vis-à-vis du bonheur que procurent des vacances à la neige ! A cet effet, nous avons préparé une FAQ contenant des questions liées au contexte énergétique particulier de cette année.

N'hésitez pas à visiter cette page de temps en temps, car nous mettons à jour régulièrement ces informations.

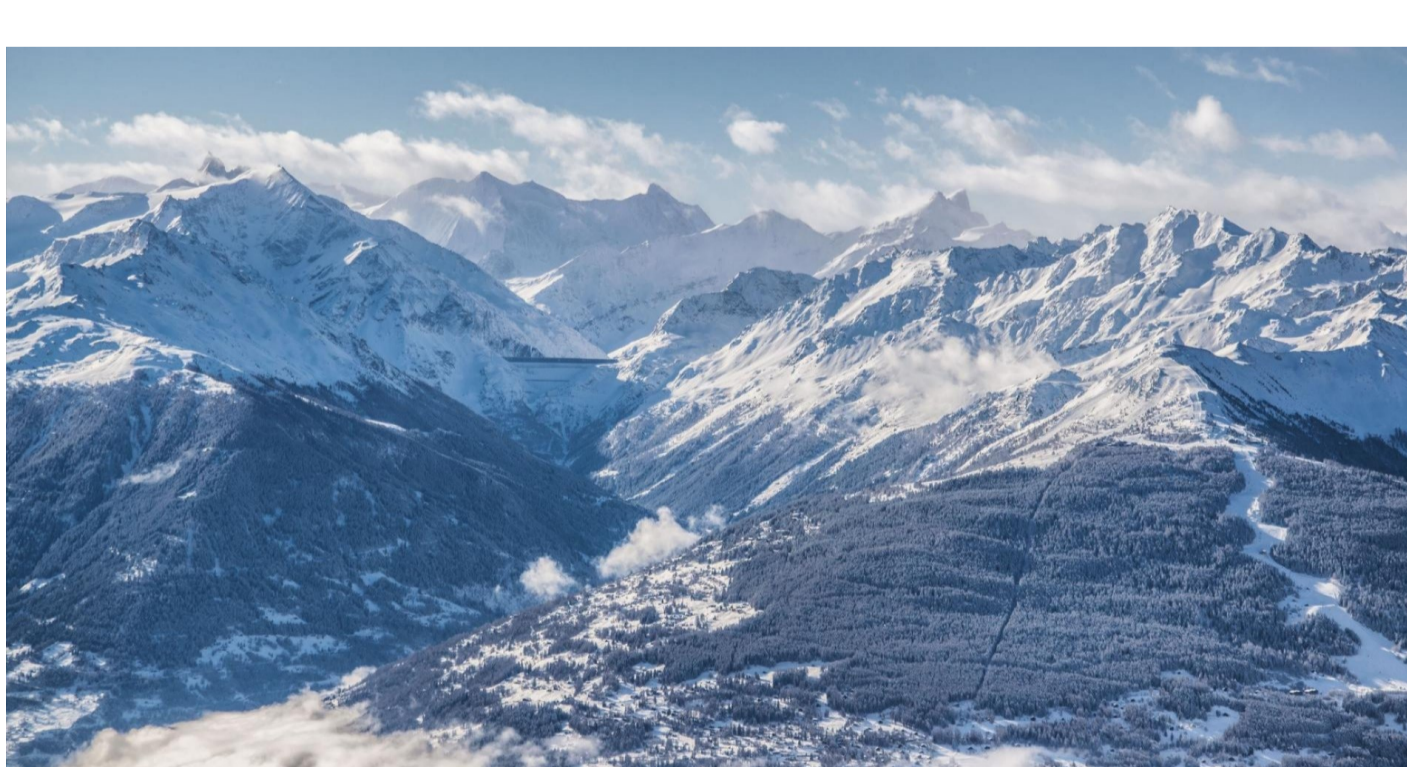
[Page internet : FAQ](#)

### Contact



Toute l'équipe d'Anzère Tourisme SA et sa directrice Stephanie Dijkman restent à votre écoute. N'hésitez pas à venir nous voir, ou si vous souhaitez échanger avec notre directrice, nous vous invitons à prendre directement un rdv avec elle afin de vous souhaitez d'échanger de passer à un moment où elle sera disponible.

[Contactez la direction](#)



For English speakers

[Click here](#)



Für deutschsprachige Personen

[Klick hier](#)



Nous restons bien évidemment à votre disposition.

N'hésitez pas à nous contacter:

027 399 28 00 - [info@anzere.ch](mailto:info@anzere.ch)

Nous vous accueillons à l'Office du Tourisme, du lundi au samedi de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h00 ainsi que le dimanche de 09h00 à 12h00 durant toute la basse saison

